

### Prochaines conférences

- > 22 septembre
- > 20 octobre
- > 17 novembre
- > 15 décembre

## Des conférences gratuites

pour aider les créateurs et repreneurs d'entreprise

**Les fondamentaux de la création et de la reprise d'entreprise n'ont pas de secret pour Virginie Trubert et Eric Gonsard, deux experts comptables du Cabinet In Extenso à Chartres, et Xavier Barreau, consultant et spécialiste de la création d'entreprise depuis plus de quinze ans.**

### Leurs missions, vous aider :

- à la reprise ou à la création d'entreprises;
- à concrétiser, dans les meilleures conditions possibles, vos projets.

Xavier Barreau intervient à chaque conférence pour guider les créateurs et les aider à surmonter les obstacles auxquels ils peuvent être confrontés. Les conférences sur les fondamentaux de la création et de la reprise d'entreprise permettent non seulement d'évaluer la visibilité du projet mais aussi de donner les clés pour réussir dans les meilleures conditions son projet.

Depuis le mois de mars plusieurs conférences ont été réalisées. Une dizaine de personnes assiste à chaque conférence afin de permettre un réel échange entre les participants. Le degré de

motivation ainsi que la valeur de leurs projets sont ainsi mis en exergue par rapport à la réalité économique du marché.

L'accompagnement est, pour le créateur, un bon moyen d'accroître les chances de réussite de son projet. Pour preuve, au bout de 5 ans, 80% des entreprises accompagnées sont toujours présentes sur le marché contre 50% pour les autodidactes. Certains projets correspondent plus à des envies du créateur d'entreprise qu'à une réalité économique. Beaucoup veulent se lancer dans le bio ou dans les chambres d'hôtes parce que c'est dans l'air du temps. Mais ils ne se posent pas forcément la question de savoir s'il y aura réellement une clientèle en face.

### Une prise de conscience sur les points à ne pas négliger :

- Quelle attitude doit avoir un créateur d'entreprise ?
- Comment éviter qu'il se trompe sur le marché qu'il a choisi ?
- Quels investissements ?
- Quels financements ?
- A quelles aides a-t-il droit ?



**In Extenso**

CONSEIL  
EN **CRÉATION**  
D'ENTREPRISE



**Xavier Barreau**  
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

**“Les fondamentaux de la création et de la reprise d’entreprise”... des rencontres de la création gratuites pour tous les porteurs de projet :**

**Notre programme...**

- > les 4 étapes à respecter pour bien préparer son projet et réussir.
- > La sécurisation de son parcours de création en période de crise.
- > les aides à la création d’entreprise.
- > les réponses à vos questions.

**Un entretien gratuit et individuel d’évaluation de votre projet**

Sur rendez-vous.

Contact :

Point C

1 rue Louis Pasteur - 28630 LE COUDRAY

Tél. 02 37 35 12 12

mail : [pointc-chartres@inextenso.fr](mailto:pointc-chartres@inextenso.fr)

[www.inextenso.fr/notre-offre/comptable-creation-entreprise](http://www.inextenso.fr/notre-offre/comptable-creation-entreprise)



**Inscriptions aux  
Prochaines conférences**

> les samedis matin de 9h30 à 12h.

**Pour vous aider en reprise et création d’entreprise.**

Déjà 29 créateurs ont assisté et débattu aux trois dernières réunions le samedi matin.

In Extenso a créé une démarche pour les créateurs d’entreprise.

**Avec vous,**

> Nous étudions la faisabilité technique, commerciale et financière de votre projet.

(Etude de marché, étude technique, examen de la concurrence)

> Nous établissons votre budget prévisionnel à l’aide d’un outil de simulation très performant et précis pour vous orienter vers les choix qui vous correspondent.

> Nous rédigeons votre dossier de présentation en lui insufflant une dynamique d’entreprise capable de s’imposer sur le marché en adéquation avec votre domaine d’activité.

> Nous vous accompagnons chez des banquiers à l’écoute.

Vous accompagner chez le banquier avec un dossier de création bien structuré aide à séduire et convaincre la banque.

> Nous sollicitons les aides nécessaires au démarrage

en vous donnant les contacts des organismes capables de vous octroyer des aides adaptées à votre projet.

> Nous vous aidons à vous organiser en établissant un plan qui met en avant les ordres et priorités d’actions, en matière de contacts humains, de moyens financiers et matériels, de résultats prévisionnels.

> Nous vous parrainons et vous mettons en relation avec d’autres entrepreneurs.

> Nous remplissons les formalités de constitution administratives, juridiques, comptables et fiscales.

> Nous suivons les tableaux de bord de votre activité, accessibles et sauvegardés dans votre espace personnel en ligne.